

Tous spectateurs de danse et arts du cirque



Dispositif académique ouvert aux classes de cycle 2, 3, collèges, lycées de toute l'académie, dans la limite des places disponibles.

Inscription maxi jusqu'au 14 mai 2025.

LE PROJET

Description :

Il s'agit, tout au long de l'année scolaire, d'exercer le regard des jeunes spectateurs à travers la découverte d'au moins 2 spectacles, représentation en journée (séance scolaire) et/ou représentation en soirée (séance tout public), sélectionnés selon des critères de pluralités de styles et d'esthétiques, de formes et de contenus. Cette démarche pédagogique vise à développer l'esprit critique des élèves, les inciter à exprimer leur opinion, les sensibiliser à l'art chorégraphique.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

- Danse
- Arts du cirque

Partenaires : DRAC et les structures culturelles suivantes :

Opéra de Limoges (87)
Sirque – Pôle national de cirque à Nexon (87)
Scène Nationale d'Aubusson (Théâtre Jean Lurçat) (19)

Articulation avec un projet 1^{er} degré : Oui

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)
Classes, niveaux et effectifs prévisionnels
1^{er} degré : Conseiller pédagogique référent (nom et prénom)

Intervenant :

L'équipe artistique de chaque spectacle retenu.

LE CONTENU DU PROJET

Prendre contact avec la structure culturelle pour finaliser les choix de spectacles et faciliter les réservations

Rencontrer :

Rencontrer des œuvres chorégraphiques, des artistes danseurs et circassiens, des chorégraphes, d'autres enseignants et élèves pour échanger sur les spectacles.

Pratiquer :

Création d'un carnet du spectateur à partir de l'analyse des spectacles vus et des différentes prises de paroles avec des artistes et des élèves.



Connaitre :

Connaitre du vocabulaire pour s'exprimer, des œuvres et des artistes. Connaitre et respecter les opinions d'autrui.

Restitutions envisagées :

Restitution à partir d'échanges et du carnet du spectateur.

Etapas prévisionnelles :

Ce dispositif comprend 4 étapes :

- **Présentation des spectacles** et des univers artistiques des chorégraphes aux enseignants par un médiateur de la structure culturelle retenue
- **Préparation des élèves** au spectacle par les enseignants à partir du dossier pédagogique et d'extraits vidéo
- **Rencontre avec l'équipe artistique** à l'issue du spectacle (bord plateau)
- **Compte-rendu personnel** du spectacle par chaque élève réalisé en classe avec les enseignants, à partir d'un carnet du spectateur.

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Pour un établissement du 2nd degré, ne pas hésiter à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention, atelier...).

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

La présentation des spectacles aux enseignants, l'accès aux dossiers pédagogiques et extraits vidéo, les échanges en bord plateau, le carnet du spectateur.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Le déplacement des élèves pour assister aux spectacles (transport) et les billets du spectacle (billetterie de 5€ par élève).

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Engagement à financer le déplacement des élèves pour assister aux spectacles (transport) et les billets du spectacle (billetterie de 5€ par élève).(oui/non)

Pour en savoir plus : pascaline.larant@operalimoges.fr,
actionculturelle@lesirque.com, resa@snaubusson.com,
site des compagnies, Numeridance
Contact : les structures culturelles ci-dessus ;
severine.dalher@ac-limoges.fr (DAAC danse cirque)